

CAPES externe d'histoire et de géographie

Agrégation externe de géographie

Agrégation externe d'histoire

Concours 2012/ 2013 :
Lettre d'accompagnement sur les nouvelles questions
au concours

Mesdames, messieurs les préparateurs et les candidats,

A la suite de la publication des nouvelles questions pour les concours 2012/2013, il a semblé utile aux Présidents et vice-président du CAPES externe d'histoire et de géographie et des agrégations externes de géographie et d'histoire de rédiger une lettre d'accompagnement explicitant les attentes des jurys.

« Géographie des conflits »

A l'occasion de la rotation traditionnelle des questions aux concours du CAPES et des Agrégations Externes de géographie et d'histoire, la nouvelle question de géographie thématique – qui vient en remplacement de *Nourrir les hommes* - définie pour la session s'intitule **Géographie des conflits**.

Ce choix scientifique et intellectuel ambitieux répond à trois enjeux majeurs qu'il convient de bien expliciter.

Le premier tient au fait qu'au cours de ces dernières années il est apparu que dans le traitement des grandes questions aux programmes des concours - quelque soit l'espace, le thème ou l'échelle choisis – *le rôle, la place et le jeu des acteurs* étaient très souvent soit inconnus, soit largement sous-estimés par une large partie des candidats, débouchant ainsi sur une géographie trop souvent descriptive. Les conflits d'intérêt, de toute nature et de tous niveaux, les arbitrages, les gestions qui en résultent sont un facteur majeur d'évolution des espaces et des territoires.

Le second tient au fait - qu'à contrario - la géographie, en particulier universitaire mais aussi scolaire, a connu ces vingt dernières années un profond bouleversement de ses paradigmes, de ses concepts, de ses outils et de ses démarches. Dans ce processus, la dynamique de jeux d'acteurs constitutifs des territoires (structures, dynamiques, trajectoires...) occupe une place majeure dont témoigne, par exemple, le succès croissant des champs s'intéressant à la géopolitique, à la géographie politique, à l'aménagement, à la mondialisation, aux risques ou au développement durable (...).

Le troisième tient au fait que cette profonde rénovation est en totale adéquation avec la demande sociale, politique, institutionnelle et scolaire adressée à la géographie.

C'est dans cette optique de promotion d'une géographie bien inscrite dans son siècle que la question *Géographie des conflits* a été sélectionnée pour les concours du CAPES et des agrégations externes. En combinant approches thématiques et régionales, l'objectif est de réfléchir aux articulations entre territoires, jeux et rivalités d'acteurs et conflits en décortiquant les processus de la conflictualité et ses modalités de territorialisation et de socialisation à toutes les échelles.

A ce titre, le terme de *conflits* doit être compris dans son acception la plus large. La formulation très générale conduira les candidats à aborder la question dans toute son étendue et à toute les échelles scalaires : grandes questions géostratégiques portant sur les équilibres mondiaux et continentaux et la nature de l'ordre mondial, guerres (Irak, Afghanistan...) et conflits militaires de différentes natures et intensités (guerres civiles, épurations ethniques, terrorisme...), enjeux frontaliers et maritimes mais aussi conflits d'usage et concurrence pour la terre ou pour l'eau ou pour l'accès aux ressources, ou – enfin - grands débats sur l'aménagement (Grand Paris, nouveaux équipements, nouvelles infrastructures...) ou l'organisation de la gouvernance des territoires (cf. intercommunalités...)...

Il n'est pas question bien sûr d'étudier tous les types et tous les lieux, mais de mettre en évidence, à travers des cas diversifiés, les mécanismes, acteurs, enjeux et conséquences spatiales et territoriales.

Laurent CARROUE
Président du CAPES externe

Yves JEAN
Président de l'Agrégation externe de géographie

Guy BAUDELLÉ et Hervé VIELLARD-BARON
Vice-Présidents de l'Agrégation externe d'histoire

Histoire Ancienne : Les diasporas grecques du Déroit de Gibraltar à l'Indus (VIII^e s. av. J.-C. à la fin du III^e s. av. J.-C.)

L'expression de diasporas grecques, au pluriel, est à prendre au sens étymologique : elle désigne l'ensemble des mouvements de personnes, individuels ou collectifs, libres ou contraints. Il s'agit donc d'une question d'histoire à la fois sociale et culturelle. Ce qu'on nomme de manière usuelle la colonisation grecque aux époques archaïque et classique, mais aussi les fondations hellénistiques ou les déplacements individuels ou en petits groupes font partie de cette question qui se donne pour objet essentiel les mobilités humaines, quelles qu'en soient l'échelle, les motivations et les conséquences. Sont cependant exclus les mouvements de population internes aux cités et, en particulier, les phénomènes d'exode rural.

Le cadre géographique comprend toutes les régions où des Grecs ont été amenés à s'installer à la suite d'un déplacement, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du monde égéen, d'un bout à l'autre de la Méditerranée et jusqu'à la limite atteinte par l'expédition d'Alexandre, l'Indus. Sur le plan chronologique, le choix d'un temps long permet d'éviter les

distinctions artificielles créées par les modernes entre les mobilités des différentes périodes. La limite haute est celle du premier mouvement de fondations coloniales en Occident. La limite basse se situe à la charnière de la haute et de la basse époque hellénistique, au moment où la puissance de Rome modifie les équilibres de l'ensemble de la Méditerranée et d'une partie du Proche-Orient.

Un tel sujet oriente vers trois axes d'analyse, qui ont fait l'objet d'un renouvellement important ces trente dernières années : la mobilité humaine sous toutes ses formes et les réseaux qui se tissent au sein des diasporas, les modes de contacts avec les populations locales et toutes les thématiques relatives aux identités culturelles et ethniques, enfin, la Méditerranée comme espace privilégié de ces mobilités : à cet égard, poursuivre la réflexion vers les territoires couverts par l'empire d'Alexandre permettra précisément de mesurer la pertinence de cette récente « méditerranéisation » des problématiques.

Michel Cassan, Président du Jury de l'agrégation externe d'histoire

Laurent Carroué, Président du Capes externe d'histoire-géographie

Christophe Badel, Vice-président du Capes externe d'histoire-géographie

Histoire Contemporaine : Les sociétés coloniales : Afrique, Antilles, Asie (années 1850-années 1950)

En centrant l'étude sur les *terrains coloniaux* plutôt que sur les métropoles impériales, sur les interactions entre colonisés et colonisateurs, la question au programme invite les candidats à rendre compte de la complexité des sociétés nouvelles engendrées par la colonisation, sur les « transactions hégémoniques » (J.-F. Bayart) qui font des dominés des acteurs dans le système dominant. Elle se concentre également sur les formes particulières de violence qui s'y exercèrent, sur les acteurs hétérogènes qui s'y sont activés, sur leurs dynamiques, leurs contradictions, les voies d'accommodement qui furent parfois trouvées. Si l'étude invite à prêter une attention particulière aux colonisés, elle englobe l'ensemble des acteurs sociaux présents sur les terrains coloniaux, qu'ils soient originaires des métropoles (colons, militaires, administrateurs, fonctionnaires, missionnaires, entrepreneurs, salariés, migrants...) ou issus d'autres espaces (travailleurs migrants, soldats, commerçants qui circulent entre les Empires et à l'intérieur de ceux-ci...).

Comme le suggère la formulation géographique « Antilles, Afrique, Asie », il s'agit d'étudier dans une perspective *comparatiste* plusieurs de ces sociétés dans l'espace caraïbe (sociétés post-esclavagistes de la Jamaïque et des *West Indies*, des Antilles françaises ou néerlandaises, de Cuba, de Puerto Rico...), à l'échelle du continent africain ainsi que de ses « périphéries » insulaires (Madagascar, Réunion, etc.) et à celle du continent asiatique (du Proche à l'Extrême-Orient, à l'exclusion de l'Asie centrale sous domination russe). Dans tous ces espaces, différentes formes de domination se mettent en place dès la seconde moitié du XIX^e siècle, catégorisées traditionnellement comme « colonies de peuplement » ou comme « colonies d'exploitation » – catégories qui méritent sans doute d'être en partie réexaminées. Au-delà du seul cas de la colonisation européenne, le programme s'intéressera aux effets induits par l'expansion de puissances telles que l'empire ottoman – qui a lui aussi façonné des sociétés d'un type particulier au Moyen-Orient et en Afrique du Nord –, telles

que le Japon de l'ère Meiji qui s'impose à Formose et en Corée, ou que les États-Unis, maîtres des Philippines, de Cuba et de Puerto Rico à partir de la fin du XIX^e siècle.

Dans le contexte général de l'impérialisme, les sociétés dominées ont vu leurs dynamiques modifiées en profondeur. Les recherches ont, depuis plusieurs décennies, identifié divers aspects de ces bouleversements spécifiques au moment colonial : les nouvelles mobilités sociales et économiques (travail forcé, montée du salariat, exode rural, migrations de travail, urbanisation, mutations démographiques, rupture des rapports sociaux « traditionnels », monétarisation...) ; l'émergence d'élites et de catégories sociales (intermédiaires de la colonisation, diplômés, lettrés, agents du maintien de l'ordre, planteurs...) ; les formes variées de résistance au colonialisme ; l'étude des « marges de manœuvre » (*agency*) des dominés ; les contacts entre colons et colonisés ; la question des métis ; les mutations culturelles (occidentalisation, créolisation, syncrétismes, revivifications religieuses, réinvention des traditions...), « bricolages » identitaires et nouvelles formes de pratiques (culture urbaine, culture lettrée, culture populaire) ; etc.

Ce sont les facettes multiples de ces sociétés singulières, dans leurs aspects sociaux, culturels, économiques et politiques, que la nouvelle question invite à étudier sur l'étendue d'un siècle. Précisons que l'on a préféré délimiter de manière large les bornes chronologiques (« années 1850 », « années 1950 ») afin de bien insister sur l'idée de processus : telle ou telle date précise n'aurait en effet pas eu de valeur pour l'ensemble des territoires et des populations concernés. La décennie 1850 a semblé un point de départ pertinent, car l'on observe alors aussi bien la transformation de modèles de colonisation anciens (recompositions induites par l'abolition de l'esclavage dans les Antilles françaises, fin de l'administration de l'*East India Company* et mise en place du *Raj* britannique en Inde...) que de nouvelles impulsions données au mouvement colonisateur (premiers mouvements migratoires de plus vaste ampleur vers une Algérie départementalisée après sa brutale « pacification », premières conquêtes dans la péninsule indochinoise, mais aussi dans les archipels environnants (Java...). La décennie 1950 renvoie quant à elle au vaste mouvement d'émancipation des peuples et aux dernières tentatives d'accommodement des colonisateurs sur les terrains coloniaux (un exemple parmi d'autres : la concession de la citoyenneté aux « indigènes » des colonies françaises en 1946).

Au final, la question au programme appelle à s'interroger à nouveaux frais sur la notion de « situation coloniale » théorisée par Georges Balandier dans un article fameux de 1951.

Michel Cassan, Président du Jury de l'agrégation externe d'histoire

Laurent Carroué, Président du Capes externe d'histoire-géographie

Christophe Badel, Vice-président du Capes externe d'histoire-géographie